

# La préservation de l'environnement implique une diversité d'acteurs à différentes échelles, sujet national prévu en mars 2021 (EC3)

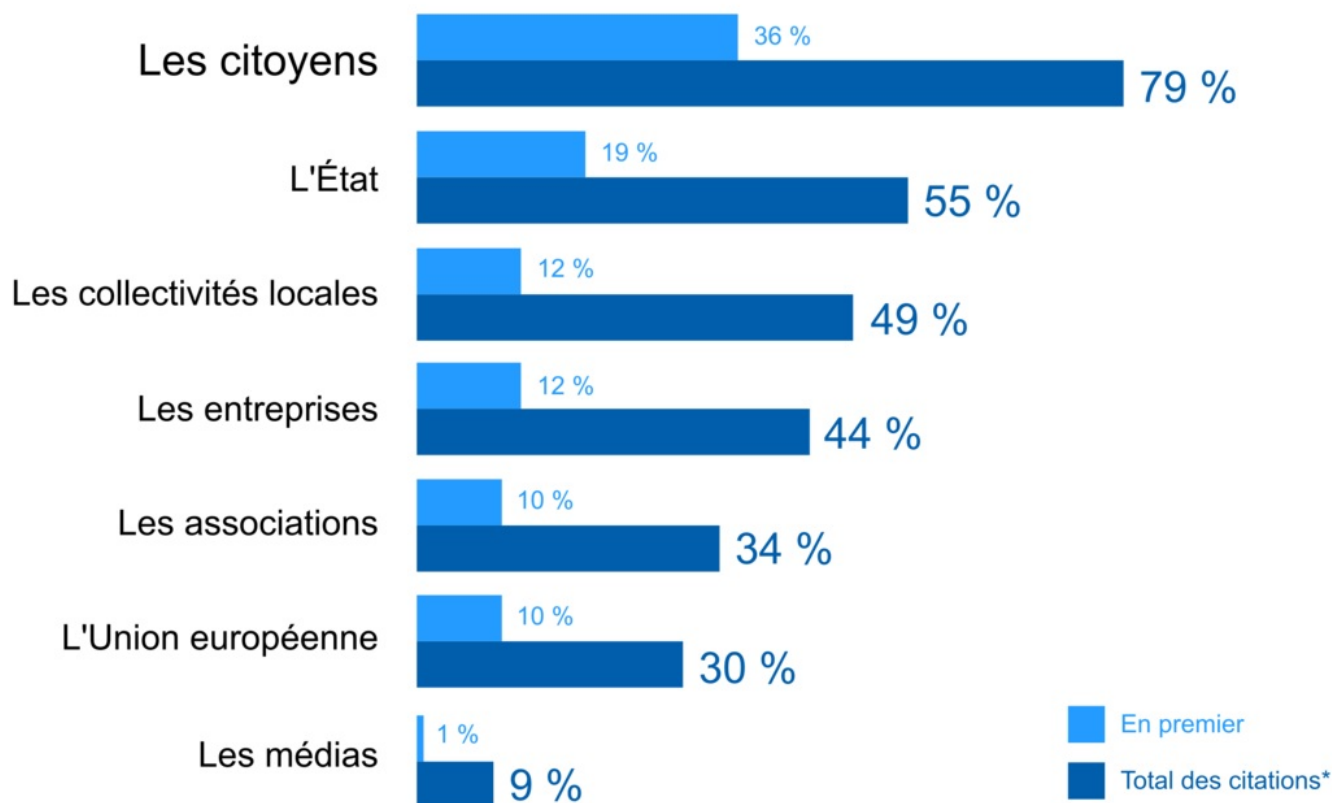
## Énoncé

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points).

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la préservation de l'environnement implique une diversité d'acteurs à différentes échelles.

### Document 1

Les acteurs identifiés comme les plus à même d'agir efficacement pour l'environnement. « Parmi la liste suivante, quels sont les trois acteurs qui vous semblent les plus à même d'agir efficacement pour l'environnement ? En premier ? En deuxième ? En troisième ? »



(\* ) Total supérieur à 100 %, les interviewés ayant pu donner trois réponses

Champ : Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, à travers un questionnaire en ligne du 27 au 29 novembre 2019. Source : IFOP, Les Français et l'environnement, décembre 2019.

### Document 2

Le développement des énergies renouvelables repose généralement sur des installations de taille plus modeste que les centrales électriques conventionnelles et la réduction de la consommation d'électricité passe par des projets locaux. La transition du secteur électrique a donc pour effet de redonner l'initiative aux territoires et aux acteurs locaux : collectivités, associations, coopératives... [...] L'action au niveau des collectivités peut permettre d'expérimenter, de compléter ou au contraire de contourner la politique mise en place au niveau national. En Chine par exemple, des marchés du carbone ont été créés à partir de 2011 par des villes comme Pékin, et Shanghai. Un système national devrait voir le jour prochainement sur la base de ces expériences. En France, l'État a fait le choix de donner aux collectivités un rôle de chef de file dans la mise en œuvre de la transition énergétique : la plupart des groupements de communes doivent ainsi établir avant la fin de l'année 2018 un plan climat-air-énergie, territorial comprenant notamment des actions pour maîtriser la demande d'énergie locale et développer la production renouvelable. [...] Responsables de l'aménagement du territoire et de la gestion des services publics, les collectivités sont aussi au premier rang pour déployer des technologies innovantes dans le secteur de l'électricité et de la chaleur. Elles peuvent aussi devenir des moteurs pour la transition d'autres secteurs en favorisant l'intégration des véhicules électriques, en modernisant les flottes de transport public et en rendant obligatoire l'utilisation des biocarburants ou du chauffage solaire de l'eau pour répondre aux besoins de chauffage municipal. Par ailleurs, les leçons apprises au niveau local éclairent souvent la construction des politiques nationales.

### Document 3

Engagements volontaires de réduction des émissions de dioxyde de carbone pris par différents pays à l'occasion de l'organisation de la COP 21 (1)

<b>Pays</b>	<b>Pourcentage de réduction</b>	<b>Année de référence</b>	<b>Date butoir</b>
<b>Australie</b>	<b>26 % à 28 %</b>	<b>2005</b>	<b>2030</b>
<b>Canada</b>	<b>30 %</b>	<b>2005</b>	<b>2030</b>
<b>États-Unis</b>	<b>26 % à 28 %</b>	<b>2005</b>	<b>2025</b>
<b>Japon</b>	<b>26 %</b>	<b>2013</b>	<b>2030</b>
<b>Russie</b>	<b>25 % à 30 %</b>	<b>1990</b>	<b>2030</b>
<b>UE</b>	<b>40 %</b>	<b>1990</b>	<b>2030</b>
<b>Brésil</b>	<b>37 %</b>	<b>2005</b>	<b>2025</b>

Source : D'après Jean-Paul MARECHAL, « L'accord de Paris : un tournant décisif dans la lutte contre le changement climatique ? », *Géoéconomie*, 2016. (1) : Une COP (Conférence des Parties) est une conférence internationale sur le climat réunissant les pays signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La 21<sup>e</sup> COP s'est tenue à Paris en 2015 et a débouché sur un nouvel accord international pour lutter contre le réchauffement climatique : l'accord de Paris.